



La Brède, le 7 janvier 2022

Objet : Campagne de collecte de la taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Dans le contexte difficile que nous traversons, nous vous sollicitons pour le versement de la taxe d'apprentissage qui est indispensable au fonctionnement et au développement de notre lycée. En effet, la taxe d'apprentissage que nous recevrons nous permettra de financer divers projets au service de nos élèves et notamment d'améliorer le parc informatique avec la création d'une salle supplémentaire totalement équipée.

Grâce à votre engagement à nos côtés, vous contribuez aujourd'hui au **développement de la Sauque** et à la **formation des jeunes qui seront vos collaborateurs de demain**.

Le solde de Taxe d'Apprentissage devra être versé avant le 31 mai 2022, choisissez le lycée de la Sauque pour votre versement (référence U.A.I. : 0331504F), en remplissant le bordereau de paiement et en effectuant votre règlement :

- Par Chèque : à l'ordre du lycée de la Sauque
- Par Virement : contactez-nous pour obtenir notre RIB

A la suite de votre versement nous vous adresserons un reçu libératoire.

En vous remerciant de votre attention et de votre engagement à nos côtés, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Directeur,
Laurent Defos

P.J : Bordereau de paiement du solde 13 % à compléter et renvoyer pour tout paiement